

Annexe 2**PPMS « attentat-intrusion »****Fiche pratique à destination des directeurs d'école
et des chefs d'établissements****Organiser un exercice « attentat-intrusion »**

Chaque année scolaire, au moins un exercice « attentat-intrusion » est réalisé dans les écoles et les établissements scolaires. Il est conçu comme l'aboutissement d'une préparation continue mise en œuvre sur un temps long (ex. reconnaissance de l'alarme attentat-intrusion, découverte des cheminements, identification des lieux de confinement et de cachette...).

Son objectif est de :

- vérifier la reconnaissance de l'alarme attentat-intrusion et de son audition en tout point de l'école ou de l'établissement scolaire ;
- vérifier les comportements réflexes des membres de la communauté éducative (s'échapper, s'enfermer) ;
- éventuellement, tester la chaîne d'alerte (descendante/remontante), l'alerte aux forces de sécurité.

Il est réalisé sur la base de scénarios élaborés sous la responsabilité du recteur d'académie et est adapté en fonction de l'âge des élèves. Il se déroule sans effet de surprise. L'utilisation d'arme factice est proscrite.

Pour les plus jeunes, en maternelle et en élémentaire, le terme « d'attentat-intrusion » n'est pas utilisé, les exercices sont courts et progressifs et se font sous forme de jeux : il faut « se cacher » et jouer au « roi du silence » par exemple.

1. Les trois phases de l'exercice « attentat-intrusion »

La préparation de l'exercice

Réunir des membres de votre équipe et éventuellement avec des partenaires extérieurs (police, gendarmerie, responsable des activités périscolaires pour les écoles, collectivités territoriales) pour définir la date de l'exercice et les conditions de sa mise en œuvre. L'exercice s'appuie sur l'un des scénarios proposés par le recteur d'académie. La date de l'exercice est communiquée aux forces de l'ordre.

La sensibilisation

Sensibiliser l'équipe éducative, les parents et les élèves. Indiquer la date retenue pour l'exercice et leur rappeler les consignes à suivre. Vérifier également que vos équipes sont en mesure de reconnaître le signal d'alarme, les locaux dans lesquels s'enfermer est possible ainsi que les cheminements conduisant aux sorties de secours en cas de nécessité de fuite.

La réalisation de l'exercice

Le jour de l'exercice, l'alarme est déclenchée. Chacun doit donc réagir en suivant une des deux postures identifiées en cas d'attaque : s'échapper ou s'enfermer. Dans une même école ou un même établissement scolaire, les deux comportements peuvent être adoptés en fonction de la localisation de chaque classe au moment du déclenchement de l'alerte.

2. Les comportements réflexes

S'échapper

Deux conditions :

- Être certain que vous avez identifié la localisation exacte du danger.
- Être certain de pouvoir vous échapper sans risque avec les élèves.

Dans tous les cas, il est demandé de :

- Rester calme.
- Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.
- Utiliser un itinéraire connu.
- Demander le silence absolu.

Note : afin de ne pas exposer les élèves et les personnels à un risque extérieur lors d'un exercice, la sortie sur la voie publique n'est pas physiquement jouée. L'action de s'échapper est réussie dès lors que les accès extérieurs sont atteints sans franchissement.

S'enfermer

Trois hypothèses sont à envisager :

- Les élèves sont dans des classes où il est possible de s'enfermer.
- Les élèves sont dans des classes où il est dangereux de s'enfermer (exemple, rez-de-chaussée avec baies, absence de portes, etc.).
- Les élèves sont à l'extérieur : récréation, cantine, mais aussi interours.

Situation 1, les élèves sont dans des classes prévues pour le confinement :

- Rester dans la classe.
- Verrouiller la porte.

Situation 2, les élèves doivent quitter leur classe ou sont à l'extérieur :

- Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs.

Dans tous les cas :

Se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant.

Éteindre les lumières.

S'éloigner des murs, portes et fenêtres.

S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.

Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur).

Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.

Attendre l'intervention des forces de l'ordre.

Exemple

Fiche comportements réflexes – exercice « attentat-intrusion »			
		Fait	Commentaire
1	Localiser la zone où se trouve la menace pour choisir entre s'échapper et s'enfermer.		
S'échapper			
1	Rester calme.		
2	Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.		
3	Utiliser un itinéraire connu.		
4	Demander le silence absolu.		
5	Compter les élèves.		
6	Prendre contact avec les forces de l'ordre pour signaler la localisation du groupe et indiquer la localisation de victimes éventuelles.		
S'enfermer			
1	Verrouiller la porte.		

2	Se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant.		
3	Éteindre les lumières.		
4	S'éloigner des murs, portes et fenêtres.		
5	S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.		
6	Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur).		
7	Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.		
8	Prendre contact avec les forces de l'ordre pour signaler la localisation du groupe et la localisation de victimes éventuelles.		
9	Attendre l'intervention des forces de l'ordre.		

(...)

Exemple

Fiche connaître son environnement – exercice « attentat-intrusion »			
Bâtiments			
S'échapper		S'enfermer	
Issues possibles	Constats	Lieu de mise à l'abri	Constats
1.		1.	
2.		2.	

(...)

Exemple

Fiche connaître son environnement – exercice « attentat-intrusion »		
Cour		
Issues possibles	Lieu de mise à l'abri	Constats
1.		
2.		

(...)

3. L'évaluation

Le ou les observateurs

Il est utile d'avoir un ou des observateur(s) qui participe à l'ensemble des phases de l'exercice « attentat-intrusion ». Il peut être un membre de l'équipe mobile de sécurité... Il est un partenaire privilégié du retour d'expérience.

Exemple

Fiche d'observation – exercice « attentat-intrusion »		
	Constats	Suggestions de points à améliorer
Audition du signal d'alarme		
Temps écoulé entre le déclenchement de l'alarme et la mise en sûreté (qualité de l'audition, heure...).		
Mise en œuvre des comportements réflexes à tenir. Respect des consignes.		
Les comportements à tenir différent selon les situations.		
Comportement des élèves et		

des adultes (niveau de stress, questions posées, informations données, prise en charge des élèves en situation de handicap...).		
Pointage des personnes présentes dans la zone.		
Audition du signal de fin d'alarme et/ou information sur la fin de l'événement.		

(...)

Le retour d'expérience au niveau de l'école ou de l'établissement scolaire

Le directeur d'école ou le chef d'établissement organise avec son équipe, et éventuellement avec les partenaires extérieurs, un retour d'expérience (Retex) avec le (les) observateur(s) afin d'identifier les points forts et les points à améliorer repérés pendant l'exercice.

Ce Retex est communiqué au conseil d'école ou au conseil d'administration. Cette communication permet d'associer les personnels, les représentants des parents d'élèves et les collectivités territoriales. Dans les écoles, le responsable des activités périscolaires est également invité. Dans les établissements du second degré, les chefs d'établissement veillent à ce que les élèves via leurs représentants soient associés.

Le Retex permet d'actualiser chaque année le PPMS « attentat-intrusion » et d'améliorer les points identifiés.